

Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 24 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres élus :

Collège A : M. Pascal Didier, M. Philippe Georgel (visio-conférence), Mme Esther Kellenberger, M. Jean-Marc Lessinger (visio-conférence), M. Eric Marchioni (puis procuration à Pascal Didier) Mme Françoise Pons, Mme Pauline Soulas-Sprauel, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier, M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Nicolas Anton, M. Emmanuel Boutant, M. Thierry Chataigneau, Mme Etienne-Selloum (visio-conférence), Mme Julie Karpenko, Mme Eléonore Réal, Mme Emilie Sick, M. Jérôme Terrand, M. Bruno Van Overloop.

Collège BIATSS : M. François Daubeuf.

Collège des étudiants : M. Léo Mouriaux, M. Alexandre Ey, M. Simon Kiry, M. Clément Steyer, M. Marwan Bouchta.

Membres extérieurs : Mme Jaëlle Pen-Feuillette (représentant Mme Armelle Drexler),

Membres de droit : M. Julien Godet

Membre invité permanent : M. Christian Barth (visio-conférence)

Secrétaire de séance : Mme Héléna Fischbach

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Membres élus :

Collège A : Mme Catherine Vonthron

Collège B : Mme Nassera Tounsi (procuration Mme Julie Karpenko)

Membres extérieurs : M. Olivier Meunier, Mme Ghislaine Tortosa (procuration Mme Emilie Sick)

Membres de droit : Mme Béatrice Heurtault, Mme Rachel Mouezy

ÉTAIENT ABSENTS :

Membre invités permanents : M. David Finantz.

Collège des étudiants : Mme Audrey Bouyer, Mme Laeticia Leger, M. Kritofer Leyes, Mme Elise Steinmetz, Mme Valentine Wermelinger.

Membres extérieurs : M. Guillaume Enderlin, M. Bernard Fischer, Mme Valérie Heim, Mme Anne Winum.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h05.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2024
2. Investissements pédagogiques
3. Demandes de subventions par des enseignants chercheurs
4. DEUST – Préparateur/Technicien en Pharmacie : convention avec un nouveau CFA
5. Actualités et informations diverses du Doyen

1. Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2024 (cf. annexe)

- **Le procès-verbal du conseil du 2 décembre 2024 est soumis au vote** : adopté à l'unanimité

2. Investissements pédagogiques

Mme le Doyen rappelle que le budget d'investissement pédagogique prévu pour 2025 s'élève à 100 000€. Lors de la commission budgétaire du 17 mars 2025, les demandes formulées par les équipes pédagogiques et les services d'appui à l'enseignement ont été examinées.

Mme le Doyen réalise un rappel des demandes faites lors de la commission de finances en ajoutant qu'une part est également prévue pour réaliser plusieurs réparations d'équipements au sein de la composante.

L'investissement total proposé est donc porté à environ 70 000€. La commission propose d'allouer le solde, soit 30 000€ à l'investissement audiovisuel, pour la jouvence d'équipement et l'achat de nouveau matériel.

- **La proposition des dépenses liée à l'investissement pédagogique est soumise au vote :** adopté à l'unanimité.

3. Demandes de subventions par des enseignants chercheurs

Deux demandes ont été transmises pour des événements en lien avec la formation :

La première émane de Mme Valérie Geoffroy, qui sollicite un soutien pour l'organisation du 13ème séminaire de microbiologie prévu le 3 avril 2025. Comme chaque année, une demande de subvention est formulée pour cet événement, dans le cadre du parcours Assurance qualité microbiologie des procédés aseptiques et non stériles des produits de santé (AQM). Une aide de 500€ est demandée afin de contribuer aux frais logistiques et à l'attribution des prix pour la meilleure présentation orale et le meilleur poster.

- **La proposition de subvention à hauteur de 500€ est soumise au vote :** elle est votée à l'unanimité.

M. Éric Marchioni sollicite une demande de soutien pour l'événement de l'Association des enseignants des sciences analytiques de pharmacie. Il sollicite une participation financière pour couvrir une partie des frais de restauration.

Il rappelle que cet événement s'est déjà tenu à Strasbourg il y a une vingtaine d'années. Cette année, il en assure l'organisation avec le soutien de l'Amicale et de son équipe. Il souligne que cette manifestation contribue au rayonnement national de la Faculté.

- **La proposition de subvention à hauteur de 460€ est soumise au vote :** elle est votée à l'unanimité.

4. DEUST – Préparateur /Technicien en Pharmacie : convention avec un nouveau CFA

Un conventionnement est en cours avec un nouveau CFA, l'université étant l'un des établissements certificateurs. Depuis 2020, une collaboration a été menée avec le CFA historique, qui préparait auparavant le brevet professionnel (BP), en partenariat avec les lycées Oberlin et Roosevelt.

Un rappel est fait sur les capacités d'accueil, qui sont de 80 et 60 places pour l'année 2025-2026, pour une capacité totale de 150 étudiants (+ 10 étudiants hors Parcoursup).

Un travail est actuellement mené avec le SFC et un nouveau CFA afin d'élargir l'offre de formation en intégrant le contrat de professionnalisation. Contrairement au contrat d'apprentissage, qui s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, ce dispositif vise un public plus large, incluant notamment les adultes en reconversion.

Ce nouveau CFA est le CFA Novétudes Santé, spécialisé dans les formations initiales et continues du domaine de la santé. Il propose déjà des formations dans des secteurs tels que la prothèse dentaire et l'optique lunetier. Il a également développé une formation DEUST à Lyon. Ce projet est porté par Mme Latifa Elouazzani, précédemment en poste à l'UFA Bas-Rhin. Le travail de recrutement est actuellement en cours pour la constitution d'une nouvelle classe, pour une ouverture dès la rentrée prochaine.

Lors des échanges entre les membres du conseil, il a été précisé que l'initiative concerne actuellement 10 étudiants, tous en contrat de professionnalisation. Cet effectif est jugé pertinent pour fidéliser les profils en officine, bien que son évolution soit limitée par des contraintes de recrutement et de coût. Il a également été précisé qu'un jury d'admission sera mis en place, avec des critères de sélection alignés sur ceux de Parcoursup, privilégiant les bacheliers issus de filières scientifiques.

- **La mise en place de la convention avec le nouveau CFA est soumise au vote :** adoptée à l'unanimité.

5. Actualités et informations diverses du Doyen

Convention Hokkaido :

Une convention est en cours de préparation avec l'Université des Sciences de la Santé de Hokkaido, visant à établir des échanges dans le domaine de la recherche. M. Pascal Didier précise que ce type d'échange existe déjà pour le domaine dentaire. La sollicitation a été faite par le Doyen de la Faculté de Pharmacie d'Hokkaido. Les échanges se feront au niveau des unités de recherche, sous forme de séjours courts, d'une durée de 1 à 2 semaines. Les déplacements seront à la charge des étudiants, qui devront utiliser leurs ressources propres pour financer ces séjours. En dentaire, ces échanges se font principalement du Japon vers la France, avec 3 à 4 étudiants envoyés chaque année. Mme le Doyen ajoute que la convention est actuellement en cours d'écriture, et invite ceux qui le souhaitent à faire part de leurs commentaires ou modifications avant finalisation.

Co-signature contrat de pôle :

Mme le Doyen informe qu'elle a été invitée à cosigner le contrat de pôle des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), qui inclut un ensemble d'indicateurs et d'objectifs spécifiques pour la pharmacie hospitalière. Cette démarche, conformément à la réglementation, se veut un axe essentiel de la vie institutionnelle des HUS, dans l'optique de l'approbation du nouveau projet d'établissement courant 2025.

Réunion publique – Travaux 2025 :

Mme le Doyen signale qu'une réunion publique aura lieu le 4 avril à 10h, afin d'aborder le sujet des travaux dans la faculté durant l'été (étanchéité de l'aile F et remplacement du monte-charge).

Recrutement :

Mme Mara Mezroui rejoint l'équipe en tant que nouvelle assistante de direction. Ses missions incluent la gestion des ressources humaines pour les BIATPSS, l'appui à la scolarité avec le traitement des dossiers de candidatures, ainsi que le soutien aux événements et à la communication. Par ailleurs, un remplacement pour le poste de RAC est espéré prochainement.

Développement communication :

Une demande a été formulée par Mme Guileine Levy pour l'utilisation du service audiovisuel à l'extérieur de la Faculté, notamment dans les différentes officines. M. Simon Kiry propose également la création d'un compte Instagram dédié, afin de renforcer la présence en ligne. Mme le Doyen lance un appel à volontaires pour constituer un groupe de travail, incluant M. Denis Octon, responsable audiovisuel de la composante.

Réforme du 3^{ème} cycle :

La réforme du 3ème cycle, particulièrement celle du DES Officine, a fait l'objet d'une discussion avec les responsables de la filière. Cependant, un flou persiste concernant le calendrier précis et les détails de la réforme elle-même.

Les éléments de cadrage de la formation du DES Officine sont désormais clarifiés :

- La formation s'étendra sur 12 mois, de septembre 2025 à août 2026, inclus.
- Un rythme d'alternance annuel régulier et constant sera appliqué pour assurer une bonne répartition entre théorie et pratique.
- Deux stages de 6 mois chacun seront réalisés dans des officines différentes, permettant aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle variée et complète.

Grand Entretien :

Les étudiants élus ont par la suite, pris la parole dans le cadre du Grand Entretien de l'ANEPF, portant sur plusieurs thématiques (orientation, rythme scolaire, stage, difficultés financières...) À Strasbourg, 140 réponses ont été recueillies, représentant environ un quart de chaque promotion, à l'exception de la 6^e année. Les étudiants se sont saisis des données de l'enquête et communiqueront sur les points qu'ils jugeront les plus pertinents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h47

Fait à Illkirch, le 24 mars 2024

Professeur Esther Kellenberger, Doyen

